AVIS PUBLIC À l'INTENTION DES RÉSIDENTS DE SAINT-CLAUDE

Saviez-vous que votre administration municipale fait tout ce qu'elle peut pour vous interdire l'accès au lac Boissonneault gratuitement?

Mise en contexte

À l'hiver 2020, la succession de feu Lucien Hamel a légué un étroit terrain servant de descente de bateau à l'Association des Pêcheurs Sportifs du Québec dans l'optique de conserver l'accès au lac Boissonneault libre à tous afin de respecter les dernières volontés de leur père.

La descente de bateau, communément appelé la descente Hamel est située sur la rue Marie Laure près de l'intersection des Chemins Boissonneault et Hamel. Cette descente est majoritairement utilisée gratuitement par les résidents qui habitent à proximité et quelques-uns qui habitent au deuxième et troisième rang.

Conséquences pour les résidents de Saint-Claude

Au printemps 2020, dans l'optique de limiter l'accès au lac Boissonneault et forcer les gens à utiliser la descente du camping et en payer les frais, la municipalité a fait installer des panneaux d'interdiction de stationner des deux côtés des Chemins Boissonneault et Hamel. Ce qui limite l'accès à la pointe Marchands qui est très prisée par les familles en temps de canicule, puisque le stationnement est très limité.

À l'été 2020, monsieur Hamel permettait aux gens qui se rendaient à la pointe Marchand et à quelques utilisateurs de la descente de bateau à se stationner sur son terrain vacant situé entre les deux lieux. Il y avait même des visiteurs de certains de ses voisins, par manque de place dans leur entrée privée, qui se stationnaient sur le terrain de monsieur Hamel.

Saint-Claude contre-attaque

Votre administration municipale désirant à tout prix avoir le dernier mot et dans l'optique de restreindre le plus possible l'accès au lac



Boissonneault, au début février 2021, a concocté un projet de changement de zonage dans les zones de villégiature visant à interdire le stationnement sur des terrains vacants par des véhicules qui n'appartiennent pas au propriétaire du terrain. Le numéro du règlement est 2020-271-08.

Accès très limité à la Pointe Marchand

L'impossibilité de stationner sur le bord de Chemin Hamel et sur les terrains vacants limite fortement l'accès à la Pointe Marchand et la descente Hamel. Ceux qui en profiteront sont ceux qui habitent à distance de marche et les riverains qui pourront continuer à utiliser la descente de bateau gratuitement.

À qui profitent vraiment ces changements

Il nous a été dit qu'un ou des administrateurs (trices) habitent dans le secteur de la Pointe Marchand. Si cette ou ces personnes ont influencé les décisions de la municipalité afin de ne plus avoir de véhicules stationnés dans la rue devant leur demeure, ç'est de l'abus de pouvoir. Les administrateurs devraient faire passer le bien-être de la collectivité avant le leur.

Rétablissons les faits

Il a été dit que l'achalandage au lac Boissonneault avait beaucoup augmenté à cause de la descente Hamel. C'est faux, l'achalandage a augmenté sur tous les lacs à cause de la COVID-19 et l'engouement pour les activités nautiques.

Nous avons offert de contribuer à l'ensemencement. L'Association des eaux et berges du lac Boissonneault a préféré suspendre les ensemencements et implanter une politique de lavage jumelée avec une patrouille nautique.

Afin d'éviter des coûts supplémentaires aux résidents de Saint-Claude, nous avons suggéré une station de lavage en libre-service avec des affiches à proximité des descentes de bateau afin de sensibiliser les plaisanciers aux bonnes pratiques du nautisme et de l'importance de laver les embarcations pour éviter de propager les espèces envahissantes.

Perpétuer l'accès au lac Boissonneault

Dans l'esprit d'un accès équitable aux plans d'eau publics, nous voulions vous informer de l'attitude de vos administrateurs municipaux. C'est à vous de vous plaindre si ça ne fait pas votre bonheur et vous prendrez une décision éclairée lors des prochaines élections municipales l'automne prochain.

Source : Association des Pêcheurs Sportifs du Québec casier postal 69013 , Succ. Ste-Dorothée, Laval, QC, H7X 3M2